



CSE DZP SE du 23/09/21

Déclaration liminaire UNSA-Ferroviaire

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

Une fois de plus notre CSE a été lourdement touché par les intempéries notamment sur la région LR, la délégation UNSA-Ferroviaire tiens à souligner l'engagement sans faille et le professionnalisme des agents qui interviennent pour rétablir au plus vite les installations détruites par les inondations souvent dans des conditions difficiles.

Monsieur le président, l'Entreprise et RESEAU en particulier, continue de progresser sur le chemin de la digitalisation, comme avec la mise en place de la technologie ARGOS et de l'application PHENIX pour lesquelles nous vous demandons une présentation aux élus du CSE. Ainsi que leurs calendriers de déploiement sur notre périmètre.

Aujourd'hui nous allons « échanger » sur le projet MD. Ce projet est rattrapé par l'actualité et le procès de l'incident de Brétigny. Procès ou le principal mis en cause est un DPX. Est-ce vraiment la réponse de l'entreprise face à l'image de ce procès, faire croire qu'un tel incident ne se reproduira pas et pour preuve il n'y aura plus de DPX demain ? Pour les cheminots, ce n'est qu'un coup médiatique et bien sûr cela n'empêchera pas une nouvelle catastrophe ferroviaire, bien au contraire tant ce projet est dimensionnant pour le futur.

La partie immergée de l'iceberg du projet « maintenir demain » est une augmentation de la sous-traitance. En effet, les entreprises privées et nos filiales « débauchent » naturellement des cheminots de la SA. Nous leurs transférons nos compétences! Nous les formons ! « nos partenaires », comme vous les appeler, ne sont pas à la hauteur sur beaucoup de points, et depuis plusieurs années, et ceci



CSE DZP SE du 23/09/21

malgré des consignes de ne pas l'ébruiter, même si SNCF RÉSEAU leur a donné des moyens comme par exemple des fermetures de lignes afin de faire des travaux dans les meilleurs conditions possibles. Nos collègues n'ont cessé de rectifier les aléas des chantiers afin de sécuriser les lignes une fois ces chantiers rendus. Fasse à ces problématiques répétées avec « nos partenaires » quoi de mieux que de créer « maintenir demain » : supprimer des postes clés en interne afin que nos collègues partent d'eux-mêmes chez « nos partenaires ». Ce projet constitue un vivier pour les entreprises privées qui y trouvent du personnel compétent formé par la SNCF et va mettre à mal notre entreprise.

Nous ne vous rapportons ici que ce qui se dit déjà sur le terrain... car ce n'est pas l'UNSA-Ferroviaire qui est coutumière de théories du complot. Mais en effet tout le sens est donné : nos dirigeants ne veulent plus de cheminots en interne mais travailler uniquement avec des « prestataires », ce qui en cas de catastrophe ferroviaire renverrait la responsabilité à des tiers.

Le rapport d'expertise suite à notre motion démontre clairement que ce projet ne correspond pas au besoin de notre entreprise, mais comme à l'accoutumé la direction passera en force, ce qui est à notre sens irresponsable.

Parlons maintenant des FGA, il nous paraît important de signaler que le projet FGA impacte les agents de la fonction RH qui devront simultanément aider les autres agents à se reconverter tout en envisageant pour eux-mêmes le changement. Ce projet FGA impacte les agents des fonctions supports et supprime de l'emploi sur des zones géographiques déjà sinistrées.

Il nous semble indispensable de garder des ressources RH, GEF et Communication sur les différents bassins d'emplois de la DZPSE ainsi que d'avoir une gestion des ressources humaines qui intègre la proximité et la compétence.

Aujourd'hui, les agents sont très inquiets sur leur devenir professionnel. Il est nécessaire d'expliquer exactement les conséquences en termes d'emplois qui nous sont présentées en CSE.



CSE DZP SE du 23/09/21

La délégation UNSA Ferroviaire est en demande de Cadre d'Organisation précis avec pour chaque Etablissement, un organigramme reprenant les qualifications et l'intitulé de chacun des postes, la situation actuelle et future et les conséquences par bassin d'emploi et par établissement.

Le sujet notation se doit aussi d'être traité en application du RH 0910. Les agents se posent de réelles questions à ce sujet (évolution des circonscriptions de notations, devenir ...)

Il est important de mesurer les RPS et de mettre à jour les différents Document Unique. La prévention des risques doit aussi être effective pour les fonctions supports).

Mr le Président, en cette période où nous avons tous les yeux rivés sur les Infrapôles à cause de Maintenir Demain et sur les fonctions supports par rapport aux FGA, nous ne devons pas oublier que d'autres ne sont pas pour autant épargnés. Ainsi, dans les EIC, la situation se dégrade peu à peu, inexorablement. Et cela finit par se voir, se ressentir et avoir des impacts sur les agents.

Vous voulez des exemples : très bien. En voici quelques-uns :

- Des DPX non remplacés, ou dont la charge est assumée par d'autres déjà bien occupés. Par exemple, le DPX de Thiers, parti au matériel et dont les tâches sont assurées par l'assistant patrimoine. Tout ça parce que la ligne doit subir une réorganisation en décembre et que l'entreprise ne veut pas se donner la peine d'avoir une situation nette d'ici là.
- La fusion des secteurs de Thiers et Riom, où on va donner naissance à un secteur Surdimensionné, avec un effectif managérial sous dimensionné, basé uniquement à Riom.

Ainsi, on va se retrouver avec un DPX très éloigné des agents dont il a la charge. Plûtôt curieux pour un dirigeant de proximité non ??

- Cette réorganisation, dans son ensemble, comme celle de la ligne du Boulou il y a quelque temps, où des agents voient leurs postes supprimés. Et parfois dans des



CSE DZP SE du 23/09/21

conditions tout simplement indignes : c'est à leur retour de congés que certains ont eu la surprise d'apprendre que dans 3 mois ils n'auraient plus de poste.

- D'autres réorganisations dites mineures, mise en place autour d'un détournement de l'esprit initiale de l'article 25 D !
- Des équipes prétendument en effectif suffisant avec des calculs de réserve sous dimensionné, mais où des congés sont refusés, où des membres de l'encadrement tiennent les postes, du moins quand les postes ne sont pas figés ou non tenus.

Dans tous les cas, les agents se sentent abandonnés, livrés à eux même, négligés, considérés comme de simples variables d'ajustement de la production.

Certains vivent dans des petits bassins d'emploi ou dans des villes de taille moyenne, ils ont adapté leur vie familiale afin de coller au mieux aux contraintes de leur emploi. Ils ont des situations familiales particulières ou tendues et l'entreprise leur annonce sans ménagement que dans 3 mois ils seront sans emploi ou envoyé ailleurs, dieu seul sait où, loin de chez eux de préférence !

Mr le Président, l'entreprise ose dire qu'elle met l'humain avant tout ? Comme dans ce temps réel n°71, titrant « L'humain, clé de voute de la stratégie « tous SNCF » » daté du 15 septembre 2021 ! ou l'entreprise a la mémoire courte ou elle se fout doucement de nous !

Alors laissez nous vous rappeler que les agents ne sont pas seulement des numéros de CP, pas juste des lignes dans un tableur, pas non plus une ligne comptable que l'on peut effacer sans impact. Mais au contraire se sont ces agents qui font fonctionner les Lignes de notre réseau ferré national.

Derrière tous vos jolis bilans comptables, il y a des agents, femmes et hommes qui essayent de faire leur travail au mieux pour fournir un service de qualité, garantir la sécurité de tous les trains, de tous les voyageurs et de tous les travailleurs du rail, et ce parfois avec des moyens insuffisants et des risques pour eux même, pour leur santé, leur équilibre psychologique ou leur vie personnelle.



CSE DZP SE du 23/09/21

Et tous ces agents, toutes ces personnes, comme l'UNSA ferroviaire aujourd'hui, vous demandent de vous en souvenir et de leur témoigner l'humanité et la reconnaissance qu'il mérite.

Mr le Président pour terminer cette déclaration nous vous demandons un point sur la ré internalisation, ainsi qu'une étude économique sur la sous traitance sur le périmètre de notre CSE et notamment les missions des TAM qui sont sous traitées à l'entreprise ECONOCOM.

Merci de votre attention.